



ATTESTATION D'HONORABILITE DEMANDE DE LICENCE DE BASE CATEGORIE «ENCADREMENT»

Je soussigné(e) : Mme M

Nom de Naissance :

Premier prénom :

Né(e) le/...../..... en France à l'étranger

- Si né(e) en France :
 - o Commune de naissance :
 - o Département de naissance :
- Si né(e) à l'étranger :
 - o Ville de naissance :
 - o Pays de naissance :

Atteste avoir connaissance que :

- *La licence de base catégorie «Encadrement» que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (par exemple : entraîneur, enseignant, animateur...), d'exploitant d'établissement d'activité physique et sportive (par exemple : dirigeant, mandataire social, ou adhérent ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilité au sein d'un GSA...) ou d'arbitre (par exemple : juge de ligne, marqueur...) selon les articles L. 212-1, L.223-1, L. 322-1 du code du sport.*
- *Que ces fonctions sont interdites :*
 - *Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L.212-9 du code du sport ;*
 - *Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens de l'action sociale et des familles (article L.227-11 du code de l'action sociale et des familles).*
- *Dans l'hypothèse où un contrôle sur mon honorabilité mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce lesdites fonctions. L'extension et/ou la licence délivrées par la FFvolley me sera retirée et je serai dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une procédure disciplinaire pourra être ouverte à mon encontre et une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L322-4 du code du sport.*

A ce titre, en signant la présente attestation :

- ***Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une des activités d'encadrement telles que décrites ci-dessus au sein de la Fédération Française de Volley, de ses organismes et de ses membres.***
- ***Je reconnais être informé et accepter que les éléments constitutifs de mon identité¹ puissent être transmis par la Fédération Française de Volley aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire².***

Fait le à

Signature :

¹ Vous pouvez accéder à ces informations et exercer votre droit à rectification par courrier électronique : protectiondesdonnees@ffvb.org

² Cf. Décret n° 2021-379 du 31 mars 2021 relatif au recueil des données des personnes soumises aux obligations des articles L. 212-9 et L. 322-1 du code du sport en vue du contrôle de leur honorabilité / Arrêté du 31 mars 2021 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « SI Honorabilité » / Arrêté du 31 mars 2021 modifiant l'arrêté du 7 août 1997 relatif à la gestion par le ministère de la jeunesse et des sports d'un fichier des activités physiques et sportives concernant les éducateurs et les établissements.